

M. Cadieu (Meadow Lake), appuyé par M. Fane, propose,—Que la question des installations et des services ferroviaires devant être assurés entre Frenchman Butte (Sask.) et Heinsburg (Alb.), soit renvoyée au comité permanent des transports et des communications et que le comité soit prié de faire enquête et rapport sur la question et de formuler des recommandations dans les trente jours qui suivront ledit renvoi.—(*Avis de motion n° 31*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude en comité plénier du Bill C-163, Loi ayant pour objet de mettre en œuvre, pour le Canada, une politique de la radio-diffusion, de modifier en conséquence la Loi sur la radio et d'édicter d'autres dispositions résultantes ou connexes et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 01 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants et consolidés des banques à charte du Canada pour les exercices financiers terminés le 31 octobre 1967, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 87, Statuts du Canada, 1966-1967. (Textes français et anglais)

---

A 10 h. 25 du soir, la Chambre ajourne à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.